

Lette à la "Revue"

Autor(en): **J.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **1 (1889)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettre à la « Revue ».

Paris, 22 octobre 1889.

« Monsieur le rédacteur,

« On lit couramment dans la *Revue suisse de photographie* les vocables : orthochromatique et isochromatique.

« Permettez-moi, à ce sujet, quelques observations. Le malheur veut qu'orthochromatique ne soit pas français, et que tous deux signifient autre chose que ce qu'on entend leur faire dire.

« On sent très bien l'intention de celui qui a inventé l'application de ces mots à la photographie. Le pauvre homme devait être embarrassé par l'indigence de la langue française ; il s'en est tiré en demandant au grec de venir à son secours et, lâchement, le grec l'a mis dedans.

« Que s'agit-il de définir ? Un procédé par lequel on corrige l'infirmité de la plaque ordinaire à donner exactement la valeur des couleurs.

« Si j'en crois Littré, isochromatique veut dire : dont la teinte est uniforme. Quant au mot : orthochromatique, il me semble inventé pour faire concurrence commerciale au premier.

« Les deux adjectifs grecs *ισος* et *ορθος* sont à peu près synonymes et signifient tous deux : juste.

« Les deux mots en cause se traduiraient donc par : procédé qui donne la couleur exacte ; or comme l'artifice qualifié ainsi ne donne pas de couleur, il faut avoir recours à une lourde périphrase pour traduire la pensée du parrain de ces vocables : procédé par lequel les couleurs des objets n'empêchent pas ceux-ci d'être reproduits avec leur valeur lumineuse propre.

« Et puisque nous sommes en plein dans la fantaisie, je propose comme plus juste le mot *orthophotique*, c'est-à-dire procédé qui donne les rayons exacts.

« Mon observation a tout juste la valeur que vous voudrez bien lui donner.

« Agréez, etc. »

J. D.

Nous sommes heureux que notre correspondant ait soulevé cette intéressante question. Il est sûr que les vocables *iso-* et *orthochromatiques* n'ont qu'une signification mensongère et conventionnelle. Le mot *orthophotique* nous paraît préférable ; cependant est-il bien exact ?

Notre œil classe les sept couleurs du spectre d'après l'intensité lumineuse qui est le propre de chacune ; la plaque photographique est impressionnée par ces mêmes couleurs, non pas en proportion de l'intensité lumineuse, mais d'après la propriété chimique que chacune possède plus ou moins, de décomposer les sels d'argent. L'action physique de luire qui frappe notre œil, l'action chimique de détruire qui impressionne la plaque ne vont pas parallèlement. Notre œil est *orthochromatique*, la plaque ordinaire est *orthoactinique*. Le mot *orthophotique* rappelle-t-il bien la propriété chimique des rayons qui est seule en cause en photographie ? Il ne paraît pas, et c'est là, croyons-nous, une lacune. Ce n'est pas l'action *lumineuse* que le mot doit rappeler, c'est l'action *chimique*. Nous disions tout à l'heure que la plaque ordinaire est *orthoactinique*. En effet, elle rend exactement la puissance relative des divers rayons à décomposer le bromure d'argent. Une plaque qui n'exprimerait pas cette puissance relative, une plaque où l'actinisme des rayons serait faussé, où le vert, le rouge, finiraient par attaquer le bromure d'argent dans une certaine mesure, cette plaque aurait des propriétés en dehors de celles de la plaque ordinaire, elle ne serait plus *orthoactinique*, mais bien *paractinique*. Or c'est le propre des plaques *iso-* et *orthochromatiques*. Nous demandons à notre correspondant si ce mot lui agréé.